



La FSU Allier tient, au commencement de ce CDEN qui a finalement lieu début janvier 2020, à exprimer sa vive inquiétude en ce qui concerne ce qu'il est convenu d'appeler le « dialogue social » que nous voudrions voir évoluer dans le sens de la liberté de négociation, et qui n'en prend pas le chemin.

Au plan national, le gouvernement convoque les organisations syndicales demain pour « discuter » - les guillemets s'imposent – des modalités d'application de la décision pour lui arrêtée de basculer l'ensemble du système des retraites jusque là exemplaire, formé par le régime général, le code des pensions des fonctionnaires, et les régimes dits spéciaux c'est-à-dire prenant en compte des accords collectifs reconnaissant pénibilité et sujétions particulières, en un système unique mais qui n'aura d'universel que le nom, puisque chacun aura un traitement particulier, incertain, lié aux aléas de son parcours et aux modes de calcul des points.

Ce sont des négociations qui seraient nécessaires, étant le fait que le corps social rejette cette destruction du principe même de droits reconnus et garantis, cela dans une proportion ultra-majoritaire. Ouvrir de vraies négociations permettrait en outre, au lieu de déchirer de manière irresponsable la vie sociale de notre pays, de s'occuper des questions urgentes du climat et de la paix dans le monde !

Tout au contraire, le pouvoir exécutif pratique une fuite en avant qui ne peut pas se terminer positivement. De la même façon, l'application engagée de la loi dite de transformation de la fonction publique a commencé à liquider le fonctionnement républicain de celle-ci, qui n'avait pas posé de problème depuis sa mise en place en 1945. Nous ne saurions notamment nous résigner à assister à la liquidation des Commissions administratives paritaires départementales gérant, au plus près des personnels et du terrain réel, les affectations dans les écoles.

Dans ce cadre général, s'ajoutent des signaux inquiétants, comme le refus soudain de la direction académique de l'Inspe que se tienne dans ses murs une conférence du pédagogue bien connu Philippe Meirieu, invité par le SNUIPP-FSU, le 21 janvier prochain. Refus survenant alors que l'organisation de cette conférence était actée et prévue au

niveau local, et suivi d'une reprise en main de l'administration de l'antenne moulinoise de l'Inspe avec révocations de missions à la clef !

Un tel accès d'autoritarisme désordonné ne peut qu'interroger gravement les personnels et les stagiaires : vers quel régime dérivons-nous ?

Le refus de véritables négociations sur les retraites comme sur d'autres sujets, et le retour de pratiques d'un autre âge dans la gestion de la fonction publique, pratiques qui, nous devons le dire, ne sont pas celles à ce jour de la plupart des personnels en fonction d'autorité auxquels nous avons affaire et ne correspondent ni à leur éthique ni au besoin le plus élémentaire d'un fonctionnement régulier et efficace, doivent enfin, et malheureusement, mais c'est logique et inévitable, être mis en relation avec les atteintes aggravées aux libertés publiques à l'échelle nationale, et aux droits fondamentaux. Les questions soulevées par la déclaration de RESF soutenue par plusieurs organisations représentées ou non dans ce CDEN sont de ce fait tout à fait à leur place ici : l'école pour jouer son rôle a besoin de sérénité et, avant tout, du respect de la convention internationale des droits de l'enfant, dont ceux à la scolarisation et à la vie familiale.

C'est donc, vous l'aurez, nous l'espérons, compris, une alerte que nous lançons. Le pouvoir exécutif et administratif doit, à tous les niveaux et à partir de la tête, se ressaisir, faute de quoi la société sera forcée de régler par elle-même les problèmes qui lui sont posés.